



République Française
Département du Gard
Mairie de Dions - 30190

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 janvier 2021

LE 8 janvier de l'an deux mille vingt et un à 19h, le Conseil Municipal de DIONS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du foyer sous la présidence de Monsieur le maire THEOTIME Gérard.

Présents : Gérard THEOTIME, Sylviane BEYLARD, Jérôme BOUCOIRAN, Patrick CHABERT, Mireille CHARTIER, Annette COUDERC, Pauline DUDECK, Marceau FRICON, Christian LAZZAROTO, Michaël MICUCCI, Stéphanie OGIER, David RACANIERE, Nicole RAYMOND, Fabienne SAINT-GRATIEN

Secrétaire de séance : Fabienne SAINT GRATIEN

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 16/11/2020 avec une liste des présents corrigée : **Unanimité**

Début de séance : 19h10

DELIBERATIONS :

1. *Décision modificative N°4 au budget de l'exercice 2020* : **délibération 01-2021 votée à l'unanimité ;**
2. *Acquisition d'une part de la Société Publique Locale d'Aménagement et de gestion pour l'Avenir du Territoire* : **délibération 02/2021 votée à l'unanimité ;**
3. *Mission d'étude urbanistique et d'aménagement sur la Commune de Dions* : **délibération 03/2021 votée à l'unanimité ;**
4. *Choix de l'entreprise pour la rénovation du lavoir et l'embellissement des Aires de Braune* : **délibération 04/2021 votée à l'unanimité ;**
5. *Prestation de services : fourrière animale* : **délibération 05/2021 votée à l'unanimité ;**

6. Fixation des tarifs 2021 C.L.S.H Chante Coucou : **délibération 06/2021 votée à l'unanimité** ;
7. Fixation des tarifs de location du foyer municipal et des tables et bancs: **délibération 07/2021 votée à l'unanimité** ;
8. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement : **délibération 08/2021 votée à l'unanimité**.

Informations et questions diverses :

- Au vu des conditions sanitaires, il n'y aura pas de cérémonie publique des vœux du Maire et du Conseil ;
- La demande de plantes ornementales au Conseil Départemental a été acceptée. Une journée citoyenne de plantation est prévue au printemps ;
- La gratuité des droits de pâturage des chevaux sur les parcelles communales en bordure de Braune est maintenue ;
- La commission environnement sera saisie pour réfléchir aux solutions à apporter afin de remédier à un certain nombre d'incivilités ayant des répercussions directes sur l'environnement de la Commune.

Fin de séance : 20h15

Secrétaire de séance :
Fabienne Saint Gratien

Le Maire
Gérard THEOTIME